

Information Presse

16 novembre 2015

Prochaine étape dans la clarification des émissions de CO₂

- **Les véhicules concernés de l'année modèle en cours du Groupe Volkswagen ont été identifiés**
- **Les clients sont informés via le site Internet**
- **Des discussions avec les autorités ont débuté**

Le Groupe Volkswagen indique que les véhicules année modèle 2016 concernés par les émissions de CO₂ ont été identifiés. Toute la clarté a donc été faite sur les nouveaux véhicules du millésime en cours actuellement sur le marché. Le 3 novembre 2015, le Groupe avait déjà signalé que des irrégularités avaient pu se produire dans la détermination des chiffres de CO₂ pour l'homologation d'environ 800 000 véhicules. Cela a été identifié au cours des propres investigations menées par le Groupe et a été rendu public.

Les enquêtes internes portant sur les véhicules année modèle 2016 ont permis d'établir avec précision quels véhicules affichent des résultats d'émissions de CO₂ non plausibles. Au total, pour l'année modèle 2016, environ 430 000 véhicules sont concernés pour l'ensemble du Groupe. Une liste des modèles concernés par marque est jointe à ce communiqué.

Afin d'accélérer rapidement un éventuel réexamen des chiffres de CO₂ des véhicules, les autorités compétentes sont immédiatement informées des derniers résultats. Dans le même temps, le Groupe Volkswagen informe actuellement ses importateurs et partenaires commerciaux.

La prochaine étape consistera, par exemple pour la marque Volkswagen, à déterminer les nouveaux chiffres de CO₂ sous la supervision de l'Autorité Allemande de Régulation de l'automobile (KBA).

Au cours de la semaine à venir, les pages nationales des sites Internet destinées aux clients publieront également des informations sur la question des émissions de CO₂. En saisissant leur numéro d'identification de véhicule (VIN), les clients pourront savoir si leur véhicule est concerné. Pour la marque Volkswagen en Allemagne, par exemple, le lien est le suivant : www.volkswagen.de/info.

Pour les années modèles précédentes, l'enquête se poursuit en coordination avec les autorités. D'après les informations actuellement disponibles à l'heure actuelle, le Groupe Volkswagen continue à se baser sur l'estimation précédemment évoquée d'environ 800 000 véhicules. Le Groupe Volkswagen est également en discussion avec les autorités financières et fiscales des différents pays afin que toutes les taxes liées à la question des émissions de CO₂ soient prises en charge directement par le Groupe Volkswagen et non par les clients.

Ce qui est sûr, c'est que la sécurité des véhicules n'est absolument pas concernée et il n'est donc pas nécessaire de prendre des mesures techniques.